



L'EGALITE



Le débat a été brillamment animé par Anne-Marie Chalier entourée des membres de la commission : Marie-Hélène Bailly, Edith Montmory, Nicole Pialoux, Françoise Walraet ; Anne Giard excusée

Nous remercions France Barrat de sa présence



Intervention d'Anne-Marie Chalier :

Inégalités des femmes au niveau des entreprises : moins de femmes en général dans le monde et en France

Inégalités des femmes au travail

Inégalités des femmes et la politique



Martine Monestier
prend des notes
Merci

En 2015 il y avait plus de femmes que d'hommes dans le monde ; en France 51 % de femmes soit plus de 31 millions en France

Les avancées doivent concerter : la santé , la vie des femmes , l'éducation

Il faut concilier la vie familiale et la vie professionnelle , or actuellement dans les tâches ménagères le temps passé par semaine pour les femmes est de 26 h celui pour les hommes est de 16h : ainsi dégradation de la santé des femmes liée à ces 2 vies

Les inégalités pour violence sexuelle mais on constate moins d'hésitations de plaintes par les femmes

Demande d'emplois et de postes plus vulnérables

Inégalités de salaires : l'écart est entre 17 à 20 % en moins pour les femmes





**Peu d'évolution de l'égalité dans les textes,
les décrets étant peu appliqués**

**Inégalités dues à la différence d'éducation : Aller
- vers une orientation des femmes pour un
emploi plus valorisant bien que 46 % des jeunes filles
dans le secteur scientifique, sont 17 % d'ingénieurs**

- vers une plus grande mixité



**Le parcours des femmes à un poste de responsabilité est souvent
du à la présence d'un homme qui les a épaulées
L'Action de Femmes Leaders n'est pas un combat
mais demande que les lois existantes soient appliquées
ce qui n'est pas toujours le cas et on demande que justice soit faite :
d'où un rôle plus actif des femmes ,amélioration des mentalités
chez les femmes, importance d'un emploi à plein temps**



**Le plus difficile à atteindre est la culture familiale :
métiers hommes/femmes d'où assurer un rôle de transmission**



**Intervention de Christine Ardoin :
Présidente du SNIPF (société nationale des ingénieurs
professionnels de France créée en 1936)**

**Cette société délivre des certificats de compétence toute spécialité
confondue après constitution d'un dossier ;
le coût de la formation est de 450 à 500 €
la première année :
certificat renouvelable tous les 3 ans au prix de 120€**



DRH dans la métallurgie, elle décrit son rôle pour la promotion des Ingénieurs certifiés et des femmes Ingénieurs. Elle est la première femme Présidente de son association en France





Interventions des membres de la commission sur :

Le droit du travail pour faire avancer cette activité professionnelle :

Les femmes doivent avoir plus de confiance en elles et oser davantage car elles sont plus perfectionnistes, plus consciencieuses, plus ponctuelles que les hommes

Il faudrait une meilleure adaptation des horaires de travail dans l'entreprise (éviter des réunions avant 10h du matin ou après 18h ; organisation de crèches au sein de l'entreprise)



Dans les grandes entreprises de plus de 300 salariés le label égalité social est un document public soumis au comité d'entreprise et distribué à tous les salariés : or ce label dans les PME n'indique que la masse salariale, le salaire moyen sans distinction hommes/femmes ; aussi il faudrait faire évoluer ce label comme dans les grandes entreprises

Les délégués syndicaux :

Leurs mandats devaient être limités à 4 ans

Manque de parité dans les élus ; en absence de parité une amende est due qui pourrait être versée à un centre de formation civique Au sujet des prud'hommes les non syndiqués devraient être représentés



Des questions-réponses dans la Salle

Christine Boussquet-Leroux IL y a des parcours remarquables de femmes (notamment dans l'industrie pharmaceutique). Il y a quelquefois un homme qui les a épaulées. Si les hommes donnent une impulsion négative, c'est un handicap dans la profession. Il demeure trop de stéréotypes bloquants, il faut favoriser le mentorat et le tutorat sur le plan professionnel.

Danièle Bodeveix: qui œuvre, sur le plan sociétal, dans les lycées et les collèges. Elle estime qu'il faut inculquer le goût de certains métiers aux filles. Mais la force des cultures familiales et des mentalités demeurent. Il faut que les jeunes s'adressent à eux-mêmes, car ils se comprennent mieux entre eux. il faut agir dès le plus jeune âge dans les écoles, et près des familles.

---à Anne Marie et le Groupe de travail indiquent qu'il y a beaucoup d'associations sur ce type de sujet. **MICHELIN** qui développe les crèches dans ses sites



Marie Hélène Bailly **MICHELIN** dispose de plus en plus de femmes cadres (ingénieurs production, etc...), il y a une vrai évolution dans cette entreprise, comme dans d'autres grands groupes français qui sur des métiers souvent dévolus aux hommes, voient arriver de plus en plus de femmes.

La salle estime qu'il serait bien de prendre contact avec **MICHELIN** pour savoir s'il y a une véritable politique de promotion des femmes et comment.





Danièle Bodeveix répond que le problème des jeunes femmes est aussi lié à l'absentéisme pour enfant malade, congé maternité, congé parental d'éducation. Cela cause un décrochage difficile, voire impossible à rattraper dans une carrière. Un débat s'engage sur les problématiques de revenus qui ne laissent pas le choix à certaines femmes de continuer ou non à travailler avec des enfants en bas âge. Sur ce qu'il faudrait faire pour favoriser la reprise d'activité (ex. crèches 24h/24h, y compris quand enfants malades). D'où la difficulté à terme d'être apte à reprendre en fonction des évolutions des métiers. Il existe aussi à l'heure actuelle une tendance à l'assistanat.

Marie-Hélène explique le contenu du Bilan Social (mis en place en France en 1977) Traçage souhaitable, dans les items déjà existants dans ce document, de la quantification des actions faites pour les femmes/pour les hommes. Le document étant accessible à tout un chacun. Actuellement peu de distinction H/F, sauf pour certaines grandes entreprises qui le font volontairement, notamment dans le cadre du « Label Egalité » ou d'une politique affichée sur la « diversité ». Nicole explique ce qu'elle a fait pour son entreprise concernant le « Label Egalité » et le label « parentalité »



Guilaine Manteau.... Il ne faut pas passer par le Code du Travail. On bute toujours sur des lois. Un débat s'engage sur la complexité du droit du travail et ses conséquences pour les femmes, qui sont souvent les premières à partir lors des plans sociaux. En synthèse, Marie-Hélène souligne qu'il ne s'agit pas de réglementer à nouveau, mais de favoriser la transparence sur les pratiques en entreprise, à partir d'un document déjà existant mais mal exploité, pour donner des exemples et des repères au femmes pour leur carrière et dans leur entreprise (disparités salariales, promotion des femmes, etc...).

Délégués syndicaux : favoriser la parité et limiter le mandat à 4 ans pour optimiser le turn over et l'arrivée des femmes. Participation des non syndiqués aux instances.

Françoise et Edith Constat que l'essentiel des syndicalistes sont des hommes, surtout à leur tête. Les non syndiqués sont exclus du dialogue social les concernant.



Chantal Charmat: la parité est pervertie que ce soit sur le plan syndical ou politique, on met les femmes dans une position les neutralisant. Beaucoup d'hommes ont fait du syndicalisme une profession. il faut favoriser la formation tant en politique qu'en syndicalisme pour que les femmes soient mieux représentées.



à Anne Marie revient sur une demande formulée par Femmes Leaders, d'affecter les amendes infligées aux partis politiques pour non parité, à la formation des femmes en politique, mais aussi en syndicalisme. Elle propose de porter à nouveau cette demande au plus haut niveau.

Favoriser la Médiation : Nicole rétablir le dialogue en entreprise et la liberté de parole entre salarié et patron. Les syndicats ont « corseté » le dialogue à leur profit.

Danièle Bodeveix indique que dans tous les tribunaux il existe un Centre de Médiation. --à dans certains contrats de travail et de marché, il existe une clause de recours à la médiation. Développer ce recours par le biais de médiateurs externes à l'entreprise pour neutralité.



Comité Aveyron Midi-Pyrénées

----Pourquoi le thème du « Dons de Vie » en 2016 ? Au-delà d'aborder le thème national annuel, par cette manifestation nous souhaitons informer le public sur la situation des Dons de Vie don d'organes et tissu don du sang et plasma don de la moelle car même si des communications et actions méritoires existent, il n'en reste pas moins que la mobilisation ne permet pas encore de satisfaire tous les besoins.

Femmes Leaders Mondiales Aveyron

Entrée gratuite

Pour que la vie continue informez-vous !

FILM & DÉBAT

Les Dons de Vie

- le don d'organes et tissus
- le don du sang et plasma
- le don de moelle

Jeudi 31 mars à 20 heures

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
25, avenue Victor Hugo - Rodez

Intervenants :

- » France ADOT12 - Fédération des Associations pour le don d'organes et de tissus humains
- » E.F.S - Etablissement Français du Sang
- » Service coordination hôpital de Rodez

FRANCE ADOT 12

E.F.S.

Pour cette soirée nos partenaires intervenants

----Mme Isabelle GIMENEZ, Présidente de France ADOT (Fédération des Associations pour le don d'organes et de tissus humains)

le Dr MOREAU médecin responsable de la coordination du service de prélèvements à l'hôpital de RODEZ

le Dr BOSSE-PLATIERE, directeur de l'Etablissement français du sang .pas encore rentré de sa collecte de sang



teur, coordinateur du service des prélèvements d'organes à l'hôpital de Rodez a répondu à toutes les attentes du public :

La nouvelle loi impose que le défunt ait signé un registre s'il ne veut pas être donneur, toutefois la famille peut encore prendre une décision au moment de la demande hospitalière ; les organes prélevés doivent être sains ce qui nécessite 36 heures d'examens après constat de la mort encéphalique.

A Rodez en 2014 (pas encore de statistiques 2015) sur 12 morts encéphaliques 6 seulement étaient compatibles On peut prélever un grand nombre d'organes, jusqu'à 70 ans voire 90 ans pour la cornée. Après le prélèvement c'est une course contre la montre pour livrer les organes ; notre amie F.L.M, Evelyne TREMOLIERES, contrôleur aérien a rouvert l'aéroport, de nuit, plusieurs fois dans sa carrière, pour cette raison



Le docteur Nicolas BROSSE-PLATIERE directeur de l'Etablissement Français du Sang a expliqué les modalités du prélèvement de la moelle osseuse une pratique indolore, qu'il exerce régulièrement dans tout le département, seules quelques courbatures le lendemain. Il a abordé la spécificité des cellules souches !



Quant à la Présidente de France ADOT, Isabelle GIMENEZ elle même greffée d'un rein ainsi qu'une mère d'enfant greffé de moelle osseuse ont témoigné à-propos de l'attente du greffon, de leur ressenti envers le donneur qu'ils reconnaîtront jamais et les suites : des médicaments à vie contre les rejets possibles.

Auparavant, le film remarquable d'une heure trente, prêté par France ADOT : **Donner- Recevoir**, à travers des témoignages poignants faisait état des problématiques posées, autant aux donneurs qu'aux receveurs.

Le public a été heureux de ces inestimables informations et l'a montré par de longs applaudissements. Il est certain qu'après une telle information on n'appréhende plus la vie, la maladie, les accidents, la mort, de la même façon.



Nous pensons, avec les médecins, que ce type de manifestation peut susciter des élans de générosité.

Le thème 2016 de Femmes Leaders Mondiales a été plébiscité, il faut dire que tout était parfait grâce à notre comité compétent, engagé et bien soutenu.

Le public ne s'y est pas trompé, et manifeste sa satisfaction, par des discours valorisants dans les milieux ruthénois.

Colette Cambournac



Femmes Leaders Honorées

Jeanine GRIESMAR SENEgal

Les Calebasses de l'Excellence Femme Citoyenne Modèle de l'Année



LA MONTAGNE
CLERMONT-METROPOLE

VENDREDI 2 MAI 2008 - 0,90€

CGPME ■ « L'entreprise libérée » ou la responsabilité de chacun

Jean-Pierre Lavigne, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de l'Auvergne et du Puy-de-Dôme a réuni près de 200 chefs



d'entreprises à l'École universitaire de management à Clermont-Ferrand, sur le thème de « L'entreprise libérée ». L'occasion de chaleureusement remercier « pour son engagement constant depuis la création de la CGPME » dans le Puy-de-Dôme, Nicole Barbin, qui n'a pas renouvelé sa candidature au conseil d'administration (photo ci-dessus).

Femmes Leaders en Action

don d'organes et de tissus

« Pour que la vie continue »

C'est dans l'amphithéâtre des Archives départementales que va se dérouler la soirée organisée par l'association Femmes leaders mondiales, créée en 2000 à Clermont-Ferrand puis en 2008 en Aveyron, aujourd'hui sous la présidence de Colette Cambouriac, avec vingt-neuf membres actifs et tantôt de membres associés. « Notre objectif est de mettre en lumière les femmes responsables et solidaires à partir de leurs parcours individuels pour promouvoir la place et l'impact de ces femmes dans la société et dynamiser la complémentarité hommes-femmes », informe la présidente de l'association. Chaque année, l'association nationale traite un thème relayé par le département depuis 2009. Microcrédit, politique de l'emploi, Syntex économie et la nutrition ont été abordés.

Les dons de vie
Cette année, le thème abordé est un sujet sensible, le don d'organes et de tissus, le don du sang et de plasma, le don de moelle. « Notre but est d'infor-



Geneviève Mazars (documentation), Monique Blancardi (vice-présidente), Colette Cambouriac (présidente) et le docteur Eric Moreau.

mer le public sur la situation des dons de vie. Malgré les nombreuses communications, les actions de promotion dons de vie, si elles ont fait progresser la connaissance des différents sujets, ne permettent pas encore de satisfaire les besoins », commente la vice-présidente Monique Blancardi.

La soirée, jeudi 31 mars, débute

J.-M. N.

FETE DES BANNIERES § CHOCOLAT LE CASTELET VILLAGE



En prélude à l'ouverture de la Route des bannières et du Chocolat durable, la ville du Castellet et Principe ont signé la Charte de l'Amitié. Occasion d'établir un partenariat avec Sao Tomé & Principe, état africain au large du Gabon représenté par le



Dominique Blanc, Vice Présidente du Comité Côte d'Azur, conseillère municipale déléguée aux Affaires Européennes était présente

